**Ecole Saint-Augustin**

« Une école ouverte à tous dans le partage et l’écoute… »

**Projet de l’Ecole Saint-Augustin**

**Un réseau qui réinterroge les apprentissages et la formation.**

- Notre défi quotidien est de mettre du sens dans les apprentissages et de susciter l’intérêt des élèves. Chaque année, l’équipe éducative détermine un « fil rouge » et défini tous les 5 ans des axes de progrès (projet éducatif).

- Ces projets communs permettent la cohésion entre les classes.

**Un réseau qui prend soin de tous :**

- Nos priorités sont le bien-être et l’épanouissement de l’élève. Ce projet d’éducation implique un lien de confiance entre l’école et les familles.

- Le règlement de l’école est appliqué pour la sécurité de tous dans un esprit de respect et de bienveillance.

**L’accueil et la scolarisation de chaque élève dans sa singularité, ses talents, ses fragilités.**

Nous faisons en sorte de :

* Mettre en œuvre des parcours personnalisés pour les élèves.
* Développer l’usage du numérique à l’école.
* Inclure au mieux les élèves à besoins particuliers.
* Echanger régulièrement avec les familles.

**Un réseau reconnu et rayonnant :**

**Un lien avec le Collège Sainte-Croix et les collèges du réseau catholique.**

* Journée de découverte du collège pour les élèves de CM2.
* Concertations de cycle entre les enseignants de CM1, CM2 et 6ème.

**Projet pastoral**

**Une identité visible et vivante.**

* Des célébrations sont menées lors des temps forts de l’année liturgique, à Noël et à Pâques, avec la participation des parents qui le désirent.
* A Noël, une célébration est vécue avec les résidents de la Maison de Retraite Saint Alexis.
* Tous les ans, une action caritative est menée pendant le Carême (aide financière à la construction d’une école au Bénin, soutien auprès des chiffonniers du Caire ou la population d’Haïti…)
* Lors de la kermesse de fin d’année, une messe est célébrée en lien avec la paroisse.

**Projet éducatif (2020/ 2025)**

Pour toute l’école, deux axes prioritaires, en plus du « fil rouge » annuel :

- Familiariser à la langue anglaise les enfants dès la Petite Section de maternelle (lexique et étude d’albums).
- Développer l’attention des élèves (sophrologie, relaxation, classes flexibles, ateliers autonomes, utilisation de diverses méthodes pour développer les divers talents des élèves).

**Par cycle :**

* **Un parcours d’éducation artistique et culturelle :**
	+ - * Découvrir des œuvres d’art variées et se familiariser avec diverses techniques artistiques.
			* Etudier diverses œuvres littéraires.
* **Un parcours citoyen :**
	+ - * Apprendre à vivre ensemble lors de tous les temps de collectivité à l’école (garderie, cantine, étude…).
			* Election de délégués de classe en élémentaire et constitution d’un conseil des élèves.
			* Participation aux commémorations du 11 novembre.
			* Lien intergénérationnel avec les résidents de la Maison Saint Alexis.
			* Actions humanitaires régulières.
* **Un parcours numérique :**
	+ - * Le site internet de l’école permet aux familles d’être informées sur la vie des classes.
			* Toutes les classes sont équipées de vidéoprojecteurs interactifs.
			* Un « Blog de classe » afin de renforcer les informations aux familles.

**Un réseau porté par ses organisations bénévoles : Le bénévolat tient une place originale et précieuse dans chaque établissement scolaire catholique.**

**Les liens entre les familles et l’école**

* Une réunion d’information a lieu dans toutes les classes en début d’année.
* Des rencontres individuelles parents/enseignants sont organisées en cours d’année.
* En élémentaire, le livret de compétences numérique est consultable en ligne.
* Un carnet de liaison permet le lien entre l’école et les familles.
* Réunions au sein des diverses associations APEL (associations de parents d’élèves)

et OGEC (organisme de gestion).

LA CHARTE EDUCATIVE DE CONFIANCE

Les parents sont les premiers éducateurs de leurs enfants mais ont besoin du concours des institutions scolaires. C’est pourquoi, dans l’école catholique, une démarche éducative réussie repose sur la collaboration confiante de l’équipe éducative, des familles et des élèves afin que l’école soit, pour les enfants et les jeunes, un lieu de plein d’épanouissement.

Cela requiert des attitudes communes à l’ensemble des acteurs, la création pour l’établissement des conditions nécessaires à cette collaboration et la reconnaissance des responsabilités respectives, pour permettre aux parents et aux élèves de ne pas être des usagers passifs, mais des acteurs engagés.

Des attitudes communes :

* Reconnaissance et respect par tous des compétences respectives de chacun
* Désir d’écoute et de dialogue (rencontre parents et enseignants, possibilité de prise de rendez- vous des parents et des enseignants, présence d’un enseignant en plus du chef d’établissement lors de certaine réunion APEL).
* Refus des a priori et des jugements de valeurs
* Loyauté, transparence, et confidentialité dans les échanges (lors des rendez-vous et divers réunions de la Communauté Educative)

 Des conditions nécessaires à cette collaboration :

* Accueil personnalisé de chacun, dès l’entretien d’inscription avec le chef d’établissement tout au long de l’année
* Portes ouvertes organisées par toute la Communauté Educative
* Pot d’accueil des nouvelles familles un soir avant la rentrée avec présentation de toute la Communauté Educative et café offert le matin de la rentrée à toutes les familles.
* Mise en place de temps et de lieux de concertation (conseil d’établissement, réunion d’APEL et diverses commissions suivant les besoins en fonction des projets éducatifs ou projets

Immobiliers ).

* Information lors des réunions de cycles puis de classes, distribution de brochures ou de courriers réguliers sur les évolutions du système éducatif, des programmes scolaires et sur les projets et activités de l’établissement
* Consultation des compétences scolaires de son enfant sur internet avec un code d’accès deux fois par an en maternelle, trois fois dans l’année en élémentaire et suivi de certaines activités des élèves en maternelle via les blogs de classe.

Une coresponsabilité éducative :

* Collaboration pour réfléchir aux valeurs à faire vivre à l’école et en famille pour préparer votre enfant à la vie sociale et citoyenne.
* Collaboration équipe éducative/parents/élèves pour le suivi du travail scolaire et pour le comportement de nos jeunes écoliers.

**Le chef d’établissement les présidentes d’APEL pour les parents d’élèves**